



EXTRAIT DE PÉTITION **(Conforme au Règlement)**

Je dépose l'extrait d'une pétition adressée à l'Assemblée nationale, signée par 41 pétitionnaires.

Désignation : Citoyens et citoyennes du Québec

Les faits invoqués sont les suivants :

CONSIDÉRANT QUE les résidents de la rue Curatteau et des rues avoisinantes subissent depuis des décennies les inconvénients liés au trafic lourd empruntant l'autoroute 25 et que cela affecte de plus en plus leur qualité de vie;

CONSIDÉRANT QUE les travaux en cours ont été planifiés sans qu'aucune consultation publique digne de ce nom n'ait été tenue avec les résidents directement touchés par ce projet de reconfigurations de l'autoroute 25;

CONSIDÉRANT QUE les travaux en cours n'ont guère permis d'améliorer la situation et que bien au contraire, ils ont plutôt aggravé la situation;

CONSIDÉRANT QUE la situation s'est amplifiée par le bruit incessant, la poussière et les vibrations depuis le début des travaux de reconfiguration et l'ouverture aux camions, en décembre 2017, de la nouvelle voie d'accès à l'autoroute 25 direction nord entre les rues Hochelaga et Sherbrooke Est;

CONSIDÉRANT le refus du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports de prendre des mesures d'atténuation afin de réduire les nuisances et préjudices pour les résidents;

CONSIDÉRANT QUE cette situation a des impacts majeurs sur la valeur foncière des propriétés de la rue Curatteau et des rues avoisinantes;

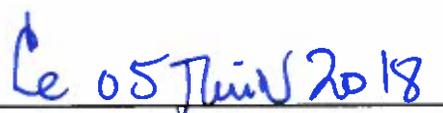
Et l'intervention réclamée se résume ainsi :

Nous, soussignés, demandons au gouvernement du Québec que cet accès soit interdit aux camions jusqu'à ce que le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports trouve une solution durable nous permettant de bénéficier d'un environnement sain et sécuritaire et de protéger nos avoirs.

Je certifie que cet extrait est conforme à l'original de la pétition.



Maka Kotto, député de Bourget



Date de signature de l'extrait